

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

### **Arrêté du 24 août 2017 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de la Vanoise**

NOR : TREL1723056A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 24 août 2017, l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 novembre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de la Vanoise est ainsi modifié :

Au 2<sup>o</sup> (a) de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 novembre 2015 susvisé, le mot : « Termignon » est remplacé par les mots : « Val-Cenis ».

Au 2<sup>o</sup> (b) de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 novembre 2015 susvisé,  
les mots :

« M. Jacques Arnoux, maire de Lanslebourg-Mont-Cenis, titulaire ; M. Gabriel Blanc, maire de Bonneval-sur-Arc, suppléant.

M. Jean-Louis Bougon, maire de Sollières-Sardières, titulaire ; M. Jérémie Tracq, maire de Bessans, suppléant.

M. Paul Chevallier, maire de Lanslevillard, titulaire ; M. Alain Marnezy, maire d'Aussois, suppléant. »  
sont remplacés par les mots :

« M. Alain Marnezy, maire d'Aussois, titulaire ; M. Christian Chiale, maire de Saint-André, suppléant.

M. Jérémie Tracq, maire de Bessans, titulaire ; M. Christian Chiale, maire de Saint-André, suppléant.

M. Gabriel Blanc, maire de Bonneval-sur-Arc, titulaire ; M. Christian Chiale, maire de Saint-André, suppléant. »

Au 2<sup>o</sup> (c) de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 novembre 2015 susvisé,  
les mots :

« M. Pierre Huart, président de la communauté de communes Haute-Maurienne-Vanoise, titulaire ; M. Jean-Marc Buttard, maire d'Avrieux, conseiller de la communauté de communes Terra-Modana, suppléant. »

sont remplacés par les mots :

« M. Rémi Zanatta, conseiller communautaire de la communauté de communes Haute-Maurienne-Vanoise ; M. Jean-Marc Buttard, vice-président de la communauté de communes Haute-Maurienne-Vanoise, suppléant. »